



Facture de GAZ : régularisation. Mauvais indices

Par **dalgo**, le **29/03/2013** à **19:42**

Bonjour,

J'ai souscrit depuis plusieurs mois, au service ma relève de GAZ de FRANCE. Lorsque je reçois tous les 6 mois la régularisation de GDF, ma facture présente des indices, donc des consommations différentes de celles que j'avais indiquées. a l'avantage de GDF bien sûr. Quel recours puis-je avoir ?

Pour illustrer, si j'ai facture n°1 puis facture n°2 puis facture n°3 (de régularisation), les indices de factures n°3 ne correspondent pas a ceux communiquées par moi à GDF pour l'établissement de facture n°1 et facture n°2.

Merci de vos réponses.

Par **kataga**, le **02/04/2013** à **17:14**

Bonjour,
Faites une réclamation par LRAR

Par **amajuris**, le **02/04/2013** à **18:09**

bjr,

quand vous écrivez indices vous voulez dire index c'est à dire que les index du compteur figurant sur la facture sont différents de ceux que vous avez transmis.

vous pouvez les joindre au téléphone par le numéro figurant sur votre facture.

cdt